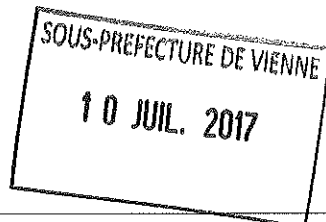


Département
de l'Isère



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mil dix-sept le 30 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 11

Etaient présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, AVALLET Michèle, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

Absents excusés : GENTIL Franck (donne pouvoir à DELAY Jean-Louis), SANTONAX Martial (donne pouvoir à AVALLET Michèle), HUREL Noël,

Date de la convocation : 24 juin 2017

Secrétaire de séance : BRAGANTI Karine

Objet de la délibération : ELECTIONS SENATORIALES – Désignation des Délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017

Madame le Maire informe l'Assemblée que le renouvellement de la série 1 des sénateurs figurant au tableau n° 5 annexé au code électoral interviendra le Dimanche 24 septembre 2017.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire NOR/INTA/INTA1717222C du 12 juin 2017 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléant et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté n°38-2017-06-15-012 du 15 juin 2017 fixant le nombre de délégués et suppléants pour chaque commune, en l'occurrence pour la commune de Primarette 3 délégués et 3 suppléants.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 3 délégués puis 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Madame BRAGANTI Karine.

Le bureau électoral était présidé par Madame APPRIEUX Angéline, Maire. Il comprenait les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Madame LANTHEAUME Christiane, Monsieur GAS Marcel, Madame GUERRERO Elisabeth, Madame BRAGANTI Karine.

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués :

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)..... | 13 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau..... | 0 |
| Nombre de votes blancs..... | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 13 |
| Majorité absolue..... | 7 |

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

MERCIER Serge a obtenu treize voix (13)
APPRIEUX Angéline a obtenu treize voix (13)
DELAY Jean-Louis a obtenu douze voix (12)

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants :

Le Maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à la désignation des suppléants des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

| | |
|--|----|
| Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)..... | 13 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau..... | 0 |
| Nombre de votes blancs..... | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 13 |
| Majorité absolue..... | 7 |

Le Maire a présenté la liste des candidats suppléants :

GUERRERO Elisabeth a obtenu treize voix (13)
NORMAND Patrick a obtenu douze voix (12)
POURCHERE Jean-Daniel a obtenu douze voix (12)

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 30 juin 2017

Le Maire,
Angéline APPRIEUX

